

Question orale de Mme Katrin Jadin au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, sur "la visite de M. Juncker à Saint-Pétersbourg et la poursuite des sanctions économiques de l'UE envers la Russie"

Katrin Jadin (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, merci tout d'abord aux collègues de m'avoir attendue, c'est très aimable de votre part.

On a eu hier, c'était d'ailleurs très intéressant, un débat sur la nouvelle stratégie de l'OTAN pour la préparation du sommet de Varsovie qui aura lieu ce week-end. Évidemment, l'une des mesures-phares qui a été discutée hier, pour ceux qui étaient présents, était celle du renforcement du flan de l'Est par l'OTAN, notamment par rapport à la menace russe.

Les dates se chevauchent un peu par rapport aux décisions à prendre par l'Union européenne concernant la Russie et le maintien ou non des sanctions.

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, s'est rendu le 16 juin dernier au Forum économique de Saint-Pétersbourg organisé par le Kremlin. Ce voyage intervient alors que l'Union doit décider sous peu de la poursuite ou non des sanctions économiques infligées à la Russie, qui arrivent à échéance fin juillet.

Pour rappel, les accords de Minsk négociés en février 2015 stipulent que ces sanctions, renouvelables tous les six mois, ne seront assouplies qu'en cas de plein respect des dispositions prévues dans ce compromis. Cependant, plusieurs voix s'élèvent au sein de l'Union, tant au niveau de certains États membres que d'acteurs économiques, pour dénoncer la poursuite de cette ligne dure et l'effet boomerang de ces sanctions sur les intérêts économiques européens.

D'un côté, on renforce la défense par le biais de l'OTAN et ici l'enjeu est tout autre.

Comment interprétez-vous cette visite du président de la Commission européenne à Saint-Pétersbourg? Quelles ont été les thématiques principalement abordées? Peut-on y voir à cet égard le signe d'un certain réchauffement des relations entre l'Union et la Russie? Quelle est à ce jour la position défendue par la Belgique sur la question du maintien des sanctions actuellement en vigueur à l'encontre de la Fédération de Russie? Pouvez-vous m'informer de l'état actuel d'avancement de l'application par l'Ukraine et la Russie des dispositions prévues dans les accords de Minsk, ainsi que des éventuels points de blocage qui, le cas échéant, entraveraient le processus?

Minister Didier Reynders: La position de la Belgique sur les sanctions contre la Russie est restée stable et cohérente depuis le début de la crise en Ukraine. Les sanctions sont un instrument dont les effets prennent du temps. Ces sanctions visent à changer le comportement russe à l'est de l'Ukraine. Elles ne constituent pas une fin en soi. En ce sens, je suis favorable à une application intelligente des sanctions. En cas d'avancée majeure dans la mise en oeuvre des accords de Minsk, des allègements devraient pouvoir être envisagés.

Je constate d'ailleurs qu'il y a une certaine évolution en Europe en la matière. On commence à accepter que l'on ne fasse pas une analyse "tout ou rien", à imaginer de renforcer les sanctions si la situation devait se détériorer, mais aussi, comme le Conseil européen l'a rappelé, de prévoir une levée des sanctions, y compris partielle et progressive au fur et à mesure de la mise en oeuvre des accords de Minsk. Il faudra pour cela se fonder sur des avancées concrètes, sur des éléments clairement établis et tangibles.

Certaines mesures concernent en outre directement la Crimée et ne peuvent évidemment être levées qu'en cas de progrès réel en Crimée. Bien entendu, pour l'instant, nous n'avons pas vraiment d'information concernant une évolution favorable de la situation dans le cadre de l'application des accords de Minsk. Une logique a donc présidé à la décision du Conseil, prise à l'unanimité, de poursuivre ces sanctions pour six mois supplémentaires à partir du 1^{er} juillet.

Il faut s'en rendre compte: une des grandes difficultés du débat est de maintenir l'unité européenne parmi l'ensemble des États partenaires, et ce dans les deux sens. Il faut éviter que certains États ne veuillent aller trop loin, et éviter aussi que d'autres ne s'ouvrent trop rapidement à une reprise des

activités en l'absence de progrès sur le terrain. J'insiste vraiment: notre espoir reste que la mise en oeuvre des accords de Minsk avance, car c'est elle qui peut mener à un allègement des sanctions.

Je remarque d'ailleurs, mais tout le monde l'aura aussi constaté, que nous recevons des demandes, pas tellement en fonction des sanctions imposées à la Russie, mais en fonction des embargos que la Russie a décidé de mettre en oeuvre en réplique.

Dans plusieurs secteurs, notamment en Belgique, la situation est parfois un peu compliquée. Des mesures ont été prises au niveau européen et au niveau belge pour tenter d'aider les responsables des secteurs. Dans le secteur agricole, je pense surtout, au secteur fruitier, au secteur porcin ou à d'autres domaines touchés directement.

On peut évidemment toujours avoir un certain espoir pour le volet militaire des accords de Minsk. La ligne de front semble ne plus bouger, même si des violations de cessez-le-feu restent encore trop nombreuses aujourd'hui. C'est un acquis non négligeable. Il ne faudrait pas grand-chose pour que les armes se taisent réellement.

La mission de l'OSCE sur place joue un rôle crucial en faveur de la paix, mais des blocages tenaces demeurent sur le volet politique, concernant notamment la décentralisation et l'organisation d'élections dans les régions séparatistes. Or, les accords de Minsk constituent la meilleure perspective pour que l'Ukraine recouvre le contrôle de sa frontière avec la Russie.

Je tiens d'ailleurs à préciser, en parlant de décentralisation et d'organisation des élections, que nous faisons pression sur les autorités russes pour mettre en oeuvre les accords, mais qu'il faut tout autant faire pression sur les autorités ukrainiennes. Le président Porochenko, souvent, n'obtient pas de majorité au parlement pour certaines réformes. Cela pose également un énorme problème. Il ne faudrait pas que l'on constate, dans l'analyse de la mise en oeuvre des accords de Minsk, que les plus grosses difficultés se trouvent du côté ukrainien. Nous devons sans arrêt intervenir de part et d'autre.

Cela étant, pour l'instant, le maintien des sanctions permet d'affirmer l'unité et la fermeté de l'Union européenne face à une atteinte grave à l'intégrité territoriale d'un de ses voisins et au principe de l'intangibilité des frontières. Ces sanctions ont bien sûr également un prix géopolitique, puisqu'elles affectent les relations avec la Russie. Je note, toutefois, que les relations entre l'Union européenne et la Russie sont moins mauvaises qu'en 2014 et que le dialogue est moins tendu. Cela n'empêche pas qu'il reste des divergences de fond majeures, notamment, je le répète, en ce qui concerne l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Il est vrai que les contre-sanctions adoptées par la Russie ont un impact sur certains secteurs économiques européens et belges, en particulier. Je rappelle qu'au niveau de la Commission européenne, des mesures ont été prises afin de soulager cet effet, notamment dans le secteur fruitier pour lequel les débouchés ont même été réorientés. Il reste néanmoins confronté à une saturation de marché et à une marge de profit réduite.

Madame Jadin, en ce qui concerne la récente visite du président de la Commission européenne au forum de Saint-Pétersbourg, celle-ci s'inscrit pleinement dans le cadre de ses compétences et du nécessaire dialogue que nous devons poursuivre avec Moscou. La Belgique continue à appliquer la doctrine d'un de mes prédécesseurs, la doctrine Harmel, en tentant de maintenir à la fois une position ferme, lorsque les enjeux auxquels nous sommes confrontés dans la relation avec la Russie sont importants, et un dialogue ouvert. J'ai toujours plaidé en faveur du maintien du dialogue. Je l'avais rappelé en commission lors de la présidence belge du Comité des ministres du Conseil de l'Europe au cours de laquelle j'ai rencontré, à plusieurs reprises, mon homologue Sergueï Lavrov pendant cette période de crise. Je note que le président Juncker a évoqué notre interdépendance et la nécessité du dialogue mais aussi le caractère illégal de l'annexion de la Crimée. Il est donc resté dans le cadre de la position européenne classique.

Pour ce qui nous concerne, nous souhaitons continuer à défendre ce même point de vue au sein de l'Union européenne, ce qui signifie une logique de sanctions tant qu'il n'y a pas d'avancée concrète dans la mise en oeuvre des accords de Minsk et, s'il y en avait, on pourrait imaginer une levée progressive des sanctions mais dans le même temps un maintien des contacts avec Moscou. Nous devons maintenir une politique qui suit ces deux voies et cela a été ré-expliqué au cours du débat sur la préparation du sommet de l'OTAN et c'est ce qui m'a fait défendre, avec d'autres, l'idée de continuer à tenir des conseils Russie-OTAN malgré les difficultés encore rencontrées pour l'instant.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le président, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer hier après-midi. Je partage entièrement l'analyse du ministre selon laquelle nous devons à un moment donné rester fermes par rapport à l'annexion de la Crimée par la Russie. C'est un acte absolument agressif et belliqueux. Issue d'une région qui a, un jour, elle-même fait l'objet d'une annexion, je peux vous assurer qu'il faut rester ferme par rapport à cela.

Évidemment, cela impliquera aussi logiquement le maintien des sanctions. Et là, tout l'enjeu sera de parler d'une voix au niveau de l'Union européenne. C'est un défi. Je pense qu'on peut y arriver même si on est en Pologne ou en France, tout en gardant le dialogue. C'est important. C'est la meilleure manière de tenter de détendre quand même un peu la situation.

Cette interdépendance que mentionnait le président de la commission, je la partage entièrement. On sait qu'autant les Russes sont absolument dépendants des investissements que feront les Européens, autant nous avons, nous aussi, tout intérêt, notamment sur le volet énergétique, comme tout le monde le sait, à garder une entente acceptable. En attendant, je mangerai des poires!

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.